



**Schoenenweid André, Glauser Fritz**

Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse

Acceptée le : 13.05.2016

Transmission le : 17.05.2016

Cosignataires : 44

Destinataire : Conseil d'Etat

**Texte accepté par le Grand Conseil  
68 voix pour / 1 contre / 16 abstentions**

**Dépôt et développement**

Les succès de la recherche agronomique suisse sont nombreux, réjouissants et reconnus au niveau international depuis longtemps. Pour le canton de Fribourg, ils ont permis la mise en œuvre d'une agriculture proche du consommateur, respectueuse de l'environnement et novatrice. Notons par exemple l'introduction des normes de production intégrée (PI) bien avant les pays qui nous entourent, la création de nouvelles variétés de céréales adaptées à nos conditions de production, le développement de techniques de production respectueuses des sols, les informations pratiques au monde agricole visant une agriculture de précision (système de prévision Agrometeo par exemple). Pour les agriculteurs, ce support scientifique de pointe orienté vers la pratique est indissociable de la mise en œuvre d'une agriculture productrice, multifonctionnelle et respectueuse de l'environnement, telle que le prévoit la Constitution suisse. Pour les services cantonaux de vulgarisation et de formation continue agricole, ce soutien technique est indispensable.

Sous le titre « Agroscope allège sa structure de direction », le Chef d'Agroscope, annonce par communiqué de presse du 6 avril 2016 une restructuration massive de la gouvernance de cette institution, afin de "rapprocher la conduite de la recherche". Par cette simplification des structures de conduite, quatre instituts et 19 divisions de recherche sont supprimés et remplacés par dix unités. Cette décision entraîne la suppression de 14 postes de cadres, dont certains chercheurs reconnus. Cette décision étonne autant qu'elle inquiète.

Elle étonne par sa brutalité et sa temporalité. Sur le plan opérationnel, Agroscope connaît des réformes depuis une vingtaine d'années, réformes qui ont déjà conduit à de grandes adaptations successives, simplifications et réductions importantes de postes de chercheurs et d'autres personnels. Les tâches et les défis ne vont pourtant pas en diminuant (évolution du climat, biodiversité, limitation des intrants, lutte phytosanitaire, etc.).

La dernière réforme a été mise en œuvre en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014, avec l'organisation en quatre instituts placés sous la direction du Chef Agroscope (CEO). Cette nouvelle organisation avait aussi notamment mis en place un Conseil Agroscope pour définir l'orientation stratégique. Elle avait pour objectif d'augmenter l'efficacité et la flexibilité et de renforcer la production de prestations scientifiques au service de la pratique.

Le communiqué d'Agroscope justifie la récente quasi "décapitation" de la gouvernance mise en place il y a deux ans par le fait que les objectifs de cette dernière réforme n'auraient été que partiellement atteints et que la situation financière d'Agroscope se serait aggravée. Agroscope souhaite donc intensifier sa réforme en supprimant les quatre instituts et ses 19 divisions et de faire assurer le volume actuel de prestations par dix nouvelles unités. Selon le communiqué, ce rapprochement de la direction avec les collaborateurs permettrait d'atteindre l'efficacité et la flexibilité sans toucher à la force et à la substance de la recherche.

Toutefois, ce communiqué inquiète et pose de nombreuses questions sur le processus d'analyse et de décision qui ont prévalu comme sur le devenir de la recherche agronomique en Suisse.

Au niveau national, les budgets alloués à la recherche scientifique dans les autres domaines sont maintenus tant il est clair pour le Parlement et le Conseil fédéral qu'elle est un atout central pour le développement économique de la Suisse. La recherche agronomique ne fait pas exception à cette réalité. Les défis auxquels la production agricole devra faire face ces prochaines décennies sont de taille. Assurer l'approvisionnement de qualité d'une population en constante augmentation, et ce alors que les ressources sont limitées, nécessite des réponses scientifiques et techniques. Réponses qui ne pourront être adaptées aux conditions de l'agriculture suisse qu'avec un soutien de la recherche agronomique performant.

Le signal donné est donc extrêmement préoccupant tant sur la forme que le fond. Sur la forme, il est surprenant de vouloir se séparer brutalement, sans consultation des milieux intéressés, de cadres et chercheurs dont la renommée et les qualités scientifiques sont largement partagées. Certains sont à l'origine d'importants travaux reconnus par la communauté internationale des scientifiques : une reconnaissance bien mal récompensée eu égard à l'engagement de longue durée de ces chercheurs en faveur de l'agriculture et de la population suisses.

Aux yeux des professionnels, cette décision équivaut à un désengagement de la Confédération dans un domaine où elle excelle sur le plan national et international. Elle tombe à un moment particulièrement inopportun, vu les nombreuses attentes et défis que requiert l'adaptation des productions et techniques de cultures à l'évolution quantitative et qualitative des besoins alimentaires. Le maintien et le développement d'une recherche agronomique de pointe, spécifique aux besoins des filières agricoles suisses, des besoins alimentaires et de la préservation des paysages, est crucial.

Pour cette raison, le Grand Conseil renvoie cette résolution en cette forme au Conseil d'Etat pour transmission au Conseil fédéral:

Le Grand Conseil du Canton de Fribourg :

- > vu l'annonce par la Confédération de changements majeurs dans la gouvernance d'Agroscope, le centre de compétences fédéral pour la recherche agronomique
- > considérant :
  - > l'importance stratégique de maintenir une recherche agronomique en Suisse orientée vers la production et le service à l'agriculture
  - > les bénéfices de cette recherche agronomique suisse au service d'une agriculture durable, des paysages et de l'approvisionnement de la population
  - > l'importance des thèmes de l'agriculture et de la nourriture pour la population suisse
  - > les enjeux importants auxquels la Suisse devra faire face ces prochaines années s'agissant de l'approvisionnement de la population en produits agricoles et agroalimentaires indigènes de qualité

demande au Conseil d'Etat de défendre auprès du Conseil fédéral

- > le maintien des capacités de la recherche agronomique suisse pour qu'elle puisse répondre aux défis actuels et futurs
- > la préservation des connaissances et du savoir-faire suisses acquis au cours des dernières décennies et de poursuivre leurs développements
- > son soutien à une recherche agronomique tournée vers la pratique, grâce au maintien d'équipes de chercheurs en nombre suffisant
- > le réexamen du dispositif.

Sources :

1. Agroscope allège sa structure de direction. Communiqué 6 avril 2016.  
<http://www.agroscope.admin.ch/aktuell/00198/05299/05494/index.html?lang=fr&msg-id=61260>
2. Changins. La direction d'Agroscope Suisse décapitée. La Tribune de Genève 14 avril 2016, p.12.
3. Changins perd son directeur et des cadres «pour préserver la recherche». La Côte, 8 avril 2016, p. 5.